

Politique de la ville Que nous révèle la qualité de vie ?

C'est une chose étrange que la politique de la ville¹. Son nom suggère qu'elle s'attache à traiter l'ensemble des problèmes touchant à la ville et qu'elle serait donc une sorte de politique large et imposante au regard de la place qu'occupe l'urbain dans la société. Elle est toutefois plus réduite et ne se concentre que sur des espaces particuliers et non sur la ville entière et veut ainsi parvenir, au moyen d'un zonage précis, à traiter des problèmes plus larges. Plus formellement, il s'agit de « la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires ». Elle prend à la fois pour cible le territoire et les populations, ce qui se traduit par des projets de développement urbain d'un côté et des actions de développement social de l'autre. Elle repose sur un partenariat entre l'État et les collectivités territoriales à partir du périmètre de la géographie prioritaire. En pratique cette politique se traduit d'un côté par un soutien aux associations et de l'autre par une

THOMAS VROYLANDT
Sociologue,
Master SocStat EHESS/ENS/ENSAE

volonté d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie au moyen de la rénovation urbaine. Elle vise aussi à promouvoir la réussite éducative et l'égalité des chances, prévenir la délinquance, favoriser l'accès à la santé et à l'emploi ainsi que le développement. Cette politique est alors efficace si elle remplit ses objectifs à la fois de rénovation urbaine, en améliorant le territoire, et de développement social, en permettant aux populations de vivre mieux.

Nous nous focalisons ici sur les Zones Urbaines Sensibles (ZUS), qui constituent le cœur de la politique de la ville depuis une vingtaine d'années, tant au niveau politique que sur le plan symbolique. Ce sont « des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires ». Les ZUS sont des zones défavorisées mais qui présentent une certaine cohérence si l'on consi-

1. Cet article est issu d'un mémoire de master sous la direction de Ivaylo Petev que je souhaite remercier pour ses conseils précieux, de même que Frédéric Lebaron pour ses remarques avisées lors de la soutenance.

dère le mouvement historique de la politique de la ville, les phénomènes à l'œuvre dans ces quartiers et plusieurs statistiques d'ordre descriptif. Cela est l'objet de la première partie. Nous introduisons par la suite le concept de qualité de vie qui est : « un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement »². Ses dimensions sont ainsi diverses et variées. Nous pouvons cibler la qualité de vie au moyen d'un ensemble d'indicateurs, que nous avons construits à partir de l'enquête SRCV³ de l'Insee. La qualité de vie et ses enjeux tant sociaux que politiques font l'objet de la deuxième partie. Dans la troisième partie, après les deux mouvements de reconstitution des contextes de l'objet (les ZUS) et de l'outil (les indicateurs de qualité de vie), nous cherchons à savoir ce que peut apporter la prise en compte de la qualité de vie à l'analyse de la politique de la ville telle qu'elle s'incarne dans les Zones Urbaines Sensibles.

Les zones de la politique de la ville

C'est véritablement en 1990 que se met en place la politique de la ville avec

2. Whoqol Group, *Study protocol for the World Health Organization project to develop a quality of life assessment instrument*. 1993.
3. L'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie est la partie française du système communautaire EU-SILC. Elle sert de référence pour les comparaisons de taux de pauvreté et de distributions des revenus entre États membres de l'Union européenne et pour les actions communautaires de lutte contre l'exclusion. Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) - 2011, Insee [producteur], ADISP-CMH [diffuseur].

la création d'un ministère dédié. Ce lancement est marqué par la création de son premier cadre institutionnel – la Loi d'Orientation pour la Ville – en 1991, qui vise à lutter contre la ségrégation spatiale et à améliorer l'habitat social, puis les Grands Projets Urbains et enfin en 1994 les contrats de ville qui donnent de réels moyens à cette politique. Entre 1996 et 2006-2007, il s'agit d'une période charnière, durant laquelle se met en place un millefeuille administratif et territorial. En 1996, avec le Pacte de relance pour la ville est définie une géographie prioritaire rigoureuse en trois niveaux concentriques. Avec la loi Borloo de 2003, l'État reprend en main l'urbain et un programme lourd de rénovation est lancé. Le social est laissé à l'initiative des collectivités locales. Toutefois, fin 2005, les banlieues sont la proie d'émeutes suite à la mort de deux jeunes à Clichy-sous-Bois dans une course-poursuite avec la police. Ces événements marquent l'imaginaire public par leur durée et leur intensité. Ils sont aussi le signe de l'insuffisance des politiques menées auparavant. La réponse politique est la loi Égalité des chances en 2006, mais elle n'est que partielle et contestée. En parallèle, la politique de la ville se poursuit et s'approfondit avec la création des Contrats urbains de cohésion sociale qui ont pour but d'élargir la géographie prioritaire de la politique de la ville. Enfin, de 2007 à nos jours vient le temps de la remise en question de la politique de la ville et de son efficacité. De nouvelles émeutes urbaines ont lieu, en 2007 à Villiers-le-Bel. La réponse est le Plan Espoir Banlieues qui est rapidement abandonné et n'a eu, faute de moyens, ni l'ampleur, ni l'effet escomptés. Les critiques de la poli-

tique de la ville se font de plus en plus nombreuses : empilement des mesures qui limite leur efficacité et leur lisibilité ; méconnaissance des résultats des politiques publiques et actions trop réduites. Face aux critiques, la loi du 21 février 2014 vise à remplacer l'ensemble de la géographie prioritaire de la ville par une seule et unique classification, les Quartiers Prioritaires, au nombre de 1 300.

Il existe en France 751 ZUS qui regroupent 4,4 millions d'habitants, soit 6,7 % de la population. Leurs populations sont plus masculines et légèrement plus jeunes que la population française. Les familles monoparentales y sont plus nombreuses et la part des populations immigrées trois fois plus importante. Le taux de chômage est de 24,2 % en ZUS contre 9,9 % et le taux d'activité est nettement différencié selon les sexes. De plus, à niveau d'études équivalent, le taux de chômage reste deux fois plus élevé en ZUS. Le niveau scolaire des populations habitant en ZUS est aussi plus faible : 44,3 % des individus ont un niveau inférieur au BEP-CAP contre 19,7 % dans le reste de la population. Le parc des logements y est plus ancien et de plus mauvaise qualité et les logements sociaux dans des « barres » d'immeubles y sont largement majoritaires. La délinquance et les phénomènes qui l'accompagnent (économie souterraine, trafics) contribuent à forger l'identité des ZUS. Ainsi, les habitants de ces zones déclarent un sentiment d'insécurité fort et persistant et ils sont quatre fois plus nombreux à déclarer des sentiments d'insécurité physique. La pauvreté y est bien davantage présente, les revenus sont inférieurs d'un tiers aux revenus nationaux sur la période 2005-

2012 et leur croissance est moindre. Les personnes touchant le RSA y sont plus de deux fois plus présentes. L'offre de santé est à la fois moins dense et moins diverse. On y compte 10 hôpitaux pour 100 000 habitants dans les ZUS contre 18,6 dans leurs unités urbaines. Nous avons là une série de signaux concordants quant à l'extrême pauvreté de ces zones et au cumul des difficultés sociales et économiques.

Elles répondent à des logiques particulières, territoriales, sociales et ethniques et sont ainsi souvent associées à une relégation sociale voire ethnique. Cela permet donc dans un sens de justifier une politique fondée sur le zonage territorial en ce que elle s'attaque à des quartiers relativement cohérents du point de vue social, souffrant d'un même phénomène de relégation sociale, spatiale et économique marqué dans l'espace et dont sont conscientes les populations. Des « effets de quartier » – c'est-à-dire que « le fait d'habiter un quartier donné induit un changement net dans les trajectoires des individus »⁴ – négatifs et forts existent dans ces zones. Les habitants, aux ressources déjà faibles, se retrouvent dans des zones dévalorisées dans les représentations collectives. Ces effets de quartier peuvent être vus comme des externalités négatives qui jouent sur les habitants des ZUS. La politique de la ville est alors dans une oscillation permanente⁵ entre une volonté d'améliorer

4. Houard, Noémie, « Des "effets de quartier" à la politique de la ville. Perspectives internationales ». In : *La Note d'Analyse*, Centre d'analyse stratégique 249 (2011).

5. Donzelot, Jacques. « Les lieux et les gens ». In : *Politique de la ville. Perspectives françaises et ouvertures internationales*. Sous la dir. de Noémie Houard. 2012, p. 18-32.

les lieux en eux-mêmes pour permettre ainsi à ceux qui y vivent d'améliorer leur condition (il s'agit de l'option *place*), visible au travers des grands programmes de rénovation urbaine, et celle de permettre aux habitants de quitter ces lieux en leur offrant de nouvelles opportunités (option *people*). La stratégie française est très inspirée par la première option. Il s'agit d'améliorer la situation du quartier en rénovant les services publics et les lieux et en octroyant des moyens supplémentaires aux services publics. On cherche à faire disparaître le stigmate des quartiers et à y faire revenir les classes moyennes pour diluer la pauvreté. Le zonage ZUS trouve donc sa justification dans le traitement, principalement par la modification des lieux, des handicaps multiples de quartiers défavorisés afin de diluer la population pauvre dans une population qui l'est moins et est attirée par la rénovation urbaine et de casser les externalités négatives que sont les effets de quartiers. L'échelle des quartiers et donc l'action territoriale est alors essentielle.

Les enjeux de la qualité de vie

L'utilisation des indicateurs de qualité de vie relève d'un changement politique. Le Produit Intérieur Brut (PIB) est longtemps resté l'indicateur par excellence de la performance économique. Celle-ci était l'objectif principal des politiques publiques. Il était alors largement admis que l'amélioration de la situation des individus allait de pair avec la croissance économique et donc l'augmentation de son indicateur : le PIB. Toutefois, deux critiques sont à émettre. Selon le paradoxe d'Easterlin, bien qu'il existe au

niveau individuel une forte corrélation entre bien-être et revenu, au niveau global cela n'est plus le cas. Le bien-être moyen d'une population ne semble pas augmenter avec son niveau de richesse. Les inégalités de revenu et par conséquent la position dans l'échelle sociale pourraient l'expliquer⁶. De plus, l'économie s'est complexifiée, tertiarisée et informatisée et les frontières entre la production, mesurée par le PIB, et le reste des activités économiques sont de plus en plus floues. D'un autre côté, les crises économiques détériorent la situation et la croissance. Dans ce contexte, le PIB doit être repensé, puisqu'il n'est plus correctement adapté au système qu'il est censé représenter. Des voix s'élèvent pour réclamer un changement d'orientation de la croissance, qui devrait s'orienter vers la qualité de vie et le bien-être. La Commission sur la Mesure de la performance économique et du progrès social propose dès 2009 des solutions pour la prise en compte de ces variables de qualité de vie et de bien-être, mais aussi pour l'amélioration de l'indicateur qu'est le PIB. Elle recommande ainsi de mettre en place un indicateur de qualité de vie⁷ qui serait complémentaire du PIB. Celui-ci devrait être fondé sur trois approches : la prise en compte du bien-être subjectif, les capacités et les allocations équitables. Elles conduisent à l'intégration dans l'indicateur de qualité de vie de

6. Easterlin, Richard. « Does Economic Growth Improve the Human Lot ? » *In : Nations and Households in Economic Growth : Essays in Honor of Moses Abramovitz*. Sous la dir. de Paul David et Melvin Reder. New York : Academic Press, 1974.
7. Stiglitz, Joseph, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. *Performances économiques et progrès social. Richesse des nations et bien-être des individus*. Paris : Odile Jacob, 2009.

variables subjectives, telles la satisfaction concernant les différentes dimensions de la qualité de vie, mais aussi et surtout de variables objectives, au rang desquelles la santé, l'éducation, l'insécurité physique ou économique. De plus, il est essentiel de mesurer les inégalités de qualité de vie de façon globale dans chaque dimension et non seulement grâce à la moyenne. En effet les inégalités font partie intégrante de la qualité de vie d'un pays et doivent donc être mesurées au niveau individuel, au niveau des groupes sociaux et au niveau générationnel. Le lien entre les différentes dimensions doit aussi être approfondi. De fait, il convient de rechercher un ordre de préférence entre les différentes dimensions de la qualité de vie afin de mettre au jour la « *distribution commune* » souhaitée par la société.

L'indicateur de qualité de vie qu'il est possible de définir au moyen de l'enquête SRCV⁸ est en quelque sorte une réduction de celui proposé par cette commission. Il comprend les mêmes *items*, en soustrayant les données relatives à l'éducation ou à la politique, et remplace les activités personnelles par un indicateur tenant aux risques psychosociaux (qui incorpore l'équilibre entre la vie sociale et la vie professionnelle).

L'utilisation de tels indicateurs relève d'un programme de recherche en plus d'une action politique. Il s'agit de fournir d'autres instruments et d'autres mesures pour s'attaquer aux symptômes de la dégradation sociale⁹.

Ce mouvement est critique à l'égard de la statistique publique et des données qu'elle produit. En effet, les gouvernements d'orientation libérale, largement présents en Europe, ne tiennent pas forcément compte de la multidimensionnalité des inégalités et de la qualité de vie et cherchent de plus en plus à maîtriser la communication par l'utilisation de quelques chiffres bien choisis. Les perspectives économiques continuent de guider l'action publique. Elles ne permettent toutefois pas la prise en compte correcte des dynamiques sociales et des inégalités. Ce rôle est alors dévolu aux indicateurs de qualité de vie. Les problématiques de la qualité de vie et en particulier de sa mesure et de son utilisation dans l'évaluation des politiques publiques, ici de la politique de la ville, s'inscrivent plus généralement dans la recherche autour des indicateurs sociaux. Il s'agit de « la mesure scientifique d'un phénomène ou d'un processus social qui va au-delà de la seule "sphère monétaire" et concerne une ou plusieurs des dimensions de la vie sociale »¹⁰. Nous pouvons les fonder sur la théorie des capitaux de Pierre Bourdieu. Comme le fait remarquer Frédéric Lebaron, « un capital est une ressource sur le modèle du patrimoine, c'est-à-dire un stock d'éléments ou de composantes détenus par un individu, un ménage, un établissement, une "communauté", un pays, etc... ». Le capital s'exprime ainsi à différents niveaux : celui de l'individu (par exemple le capital corporel), celui du ménage (le capital social peut exister à ce niveau-ci) ou encore celui d'une zone. L'important est de comprendre le

8. Godefroy, Pascal & Lollivier, Stéfan, « Satisfaction et qualité de vie », *Économie et Statistique*, 469-470, p. 199-232.

9. Lebaron, Frédéric, « La crise sociale à la lumière des "nouveaux indicateurs de richesse" ». In : *Savoir/Agir 2* (2009), p. 33-42.

10. Lebaron, Frédéric, *Les indicateurs sociaux au XXI^e siècle*. Paris : Dunod, 2011.

capital comme un stock qui peut exister sous différentes formes, matérielles ou non, et qui sous-tend et structure le monde social et ses régularités. Ainsi, Pierre Bourdieu fait remarquer ceci : « *It is a vis insita, a force inscribed in objective or subjective structures, but it is also a lex insita, the principle underlying the immanent regularities of the social world.* »¹¹. Le capital, sous ses formes matérielles et non matérielles, est donc au fondement de la structure de la société. C'est l'une des raisons principales pour lesquelles en fournir une mesure sous la forme d'indicateurs permet de rendre compte correctement des principaux enjeux de notre temps. Il est possible d'en distinguer quatre formes principales, qui renvoient chacune à des indicateurs et des faits sociaux différents. Elles ne sont pas exclusives d'autres formes de capitaux mais les regroupent dans la plupart des cas.

- Le capital économique, souvent mesurable monétairement. Il renvoie aux conditions matérielles et financières des individus ;
- Le capital culturel rend compte des différences de compétences et de dispositions entre les individus. Il peut s'institutionnaliser au travers de l'institution scolaire et s'objectiver au moyen de l'accumulation de biens culturels ;
- Le capital social est l'agrégation des ressources potentielles ou réelles qui sont liées à la possession d'un réseau durable et plus ou moins institutionnalisé de relations de confiance mutuelle et de reconnaissance ;

11. Bourdieu, Pierre, « The Forms of Capital ». In : *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*. Sous la dir. de J. Richardson. New York : Greenwood Press, 1986, p. 241-258.

• Le capital symbolique enfin désigne la valeur renvoyée par le reste de la société à l'individu, le ménage, la zone, etc. Il s'agit du statut symbolique dans ses deux dimensions de la reconnaissance et de la valorisation sociale.

Ces différents capitaux forment un espace multidimensionnel. Les indicateurs sont le plus souvent au croisement de plusieurs formes de capitaux, à l'exemple de la santé qui dépend d'un capital corporel issu à la fois du capital culturel et du capital économique.

L'apport des indicateurs de qualité de vie

Analysons maintenant les différences au niveau de la qualité de vie entre les ZUS et le reste du territoire. Les plus importantes se situent au niveau des conditions matérielles, du sentiment d'insécurité physique et des conditions environnementales : l'écart peut aller du simple au double. Si globalement les indicateurs de qualité de vie sont plus dégradés en ZUS, l'effet n'est pas uniforme et dépend grandement de la dimension de la qualité de vie concernée. Quel que soit le type de difficulté, entre 5 et 20 % de la population hors ZUS se trouve touchée, ce qui révèle que les difficultés, bien que plus concentrées dans ces zones, n'y sont pas cantonnées. L'un des usages principaux qu'il est possible de faire des indicateurs de qualité de vie est de tirer parti de leur caractère multidimensionnel. Nous souhaitons ainsi dessiner un espace au moyen de ces indicateurs, sur l'ensemble de la population habitant en ZUS. Cela permettrait de saisir plus finement les différences entre des groupes qui pourraient émerger de cet usage. Nous procédons alors à une

classification ascendante hiérarchique qui permet de distinguer trois classes d'individus au sein de la population des ZUS. Toutefois ces classes ne sont pas parfaitement distinctes, il n'y a pas de frontières nettes entre elles. De plus, la première et la deuxième classe ne sont qu'une subdivision d'un groupe plus important. Cela laisse à penser que bien qu'il soit possible de distinguer différentes classes, elles ne sont que des variantes de deux situations principales : la première, dite « normale », et la seconde qui cumule les difficultés. Il semble donc que nous ayons affaire à une situation « moyenne » (que l'on peut subdiviser en profils légèrement différents) et à une situation « extrême ».

La première classe est ainsi constituée par les individus possédant une qualité de vie relativement bonne, souvent jeunes, étudiant ou en emploi, sans enfants, plutôt éduqués et dans les déciles de revenus élevés. Pour la plupart, ils n'ont pas eu à subir le poids et les coûts directs d'une immigration (bien que leurs parents puissent être eux-mêmes immigrés). L'ensemble de la classe déclare une satisfaction dans la vie élevée (79,2 %) ou très élevée (18,9 %) et des liens sociaux de très bonne qualité pour quatre individus sur cinq. Il s'agit là des situations les moins défavorisées. Il reste tout de même notable que c'est cette situation qui semble « normale » puisque c'est elle qui rassemble le plus d'individus. Elle se rapproche toutefois de la classe 2 dans sa construction. La deuxième classe, quant à elle, rassemble les situations moyennes. Avec cette catégorie, nous sommes en présence de situations plus difficiles, avec l'existence de quelques difficultés, qu'elles soient de santé, économiques ou autres.

Une satisfaction moyenne est le propre de cette classe. De même, nombre de ses membres affichent une satisfaction moyenne quant à leurs relations sociales. Les difficultés matérielles sont fortes (pour 33,6 % des membres de la classe) ou très fortes (pour 18,5 %). Beaucoup jugent que leur environnement est dégradé, tant au niveau des conditions environnementales (58,3 % des membres de la classe) que de la sécurité physique (51,4 %). La situation économique est relativement difficile pour ces individus, souvent sans diplôme (61,8 %), au chômage (46,7 % des chômeurs appartiennent à cette catégorie), touchant le RSA ou en situation d'insécurité économique. Au niveau des revenus, on retrouve là les membres des premiers déciles. La situation « intermédiaire » semble donc bien être une situation où les difficultés prédominent.

La dernière classe regroupe des individus aux ressources très faibles, faisant montre d'une satisfaction très faible et de difficultés très fortes : ils cumulent les difficultés de toutes sortes, sans arriver à s'en sortir, ce qui se ressent dans leur qualité de vie. Ces personnes font partie du « noyau dur » de la pauvreté, contre lequel les politiques publiques semblent inefficaces. Il est à remarquer qu'une qualité de vie dégradée entraîne un bien-être d'autant plus faible ; la qualité de vie est alors directement reliée à la situation sociale et économique des individus.

Nous cherchons ensuite à comparer la situation au sein des ZUS avec celle dans le reste de la société. Pour cela nous introduisons dans la classification sur la population des ZUS les individus qui n'y résident pas et nous les assignons à la classe dont ils sont la plus proche.

Nous disposons ainsi de trois classes et de l'ensemble de nos individus, habitant en ZUS ou non, assignés à l'une ou l'autre des classes. La répartition entre les classes est globalement la même que dans la partie précédente. Nous avons donc affaire à une large classe regroupant les situations bonnes au regard de la qualité de vie, à une autre comprenant celles plutôt moyennes, avec une qualité de vie qui commence à se dégrader, et à une dernière classe à la qualité de vie mauvaise et très dégradée. C'est cette dernière qui justifie principalement une politique d'action sociale puissante et c'est donc sur celle-ci que nous pouvons nous concentrer.

Nous pouvons remarquer que les habitants des ZUS sont surreprésentés dans cette dernière classe. Ainsi 33,82 % des résidents des ZUS en font partie, contre 14,78 % de ceux qui n'habitent pas en ZUS. Toutefois, il est à noter que le zonage ZUS ne concerne que peu d'individus, dans l'enquête comme dans la réalité. En tenant compte des effectifs par classe et non selon la variable ZUS, les pourcentages changent davantage. Le caractère ZUS reste il est vrai surreprésenté dans la dernière classe au regard de sa répartition dans la société (environ 5 %). Cependant il ne forme qu'une minorité (10,98 %) de cette troisième classe que nous pouvons considérer comme étant la plus défavorisée au regard de la qualité de vie et des dégradations sociales. D'un côté la majorité de la pauvreté et des dégradations sociales qui l'accompagnent ne se situent pas en ZUS, même si ce sont des espaces où elles sont particulièrement présentes, bien plus que dans le reste de la société et du territoire français où le caractère de ces dégradations de la qualité de vie

est plus diffus. Elles sont ici concentrées sur un espace. En traitant 5 % de la population française, une telle politique publique en vient à s'attaquer à 10 % des individus présentant une qualité de vie très basse. Nous cherchons alors à savoir si au sein des ZUS, l'intensité de ces dégradations sociales est plus forte qu'en dehors, pour une même classe de qualité de vie. Pour cela, nous divisons la population en six groupes selon le fait de résider ou non en ZUS et la classe de qualité de vie. Nous croisons cette variable avec l'indicateur de qualité de vie touchant aux conditions matérielles. Il est en effet fortement corrélé avec la plupart des autres indicateurs et constitue un bon résumé de notre analyse, même s'il ne l'englobe pas totalement. On observe de fortes différences selon les groupes, ce qui n'est pas étonnant. Ce qui l'est davantage, ce sont les variations au sein même des classes de qualité de vie, qui sont supposées homogènes. Il est visible que la situation des individus en ZUS est toujours moins bonne selon l'indicateur de conditions matérielles que pour les individus qui n'y habitent pas. Les différences au sein des groupes sont ainsi significatives quelle que soit la classe de qualité de vie. Si elles sont relativement faibles pour les deux premières classes, elles s'accroissent pour la dernière. Ainsi les habitants des ZUS appartenant à celle-ci présentent en moyenne 1,5 privation matérielle de plus que ceux qui lui appartiennent aussi mais ne résident pas en ZUS. La prise en compte de la qualité de vie, ici au moyen des indicateurs utilisés dans la construction des groupes et de l'indice de conditions matérielles pour la comparaison, permet donc d'aller plus loin que la simple analyse de taux

agglomérés comme le chômage ou le niveau de diplôme. Il semble ainsi que ces zones ne regroupent pas forcément la majorité de la pauvreté mais la pauvreté la plus intense.

Conclusion

Le zonage en Zones Urbaines Sensibles résulte de choix historiques et politiques en même temps qu'il s'applique à des zones contenant une population hautement défavorisée et soumise à de nombreuses difficultés sociales. Il semble donc pertinent car il permet de cibler au sein du territoire des espaces supports de la relégation sociale, qui accueillent des populations pauvres sous de nombreux aspects.

Pour tenter de mener une analyse plus approfondie nous avons choisi d'utiliser les indicateurs de qualité de vie.

Ils permettent de montrer qu'il existe trois groupes, assimilables à trois situations-types, au sein des ZUS. La première correspond à des situations « normales » où la qualité de vie est bonne ou plutôt bonne et les difficultés sociales faibles. La deuxième peut s'assimiler à des états en voie de paupérisation avec des difficultés modérées. Et la dernière est reliée à des situations très dégradées, avec une qualité de vie très faible. Il est toutefois à remarquer que cette situation est minoritaire par rapport aux deux autres. Il existe alors une hétérogénéité certaine au sein des ZUS mais sur un mode faible. Cela n'est pas visible au premier abord avec d'autres mesures. De plus, en comparant au moyen de ces indicateurs les ZUS et le reste de la société, il est possible de montrer que le caractère « résidence en ZUS » ne permet

pas de saisir la majorité des difficultés sociales, sauf sous certaines dimensions (comme l'insécurité physique). Elle ne regroupe que trop peu d'individus qui ne sont pas tous homogènes et uniformément défavorisés. Cependant, ce zonage a pour caractéristique de cibler les difficultés sociales les plus intenses et la pauvreté la plus concentrée.

La prise en compte de la qualité de vie permet donc d'apporter des informations utiles dans l'évaluation et la construction de la politique de la ville en ce que son caractère multidimensionnel et sa diversité permettent une approche plus globale que d'autres indices. La dimension subjective y est aussi fortement présente au contraire des approches plus classiques. Son utilité fait que la qualité de vie et ses indicateurs gagneraient à être davantage mis en avant dans l'analyse et l'évaluation des politiques publiques. ■